

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006001000085	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté d'agglomération MAUGES COMMUNAUTE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BEAUPREAU

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 513 825,00	9 513 825,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		9 513 825,00	9 513 825,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 853 138,85	18 390 727,33
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 015 911,77	911 341,04
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 433 017,75	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		19 302 068,37	19 302 068,37

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	28 815 893,37	28 815 893,37
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 171 000,00	0,00	4 614 010,00	4 614 010,00	4 614 010,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	965 000,00	0,00	1 940 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	60 700,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 246 700,00	0,00	6 704 010,00	6 704 010,00	6 704 010,00
66	Charges financières	309 710,00	0,00	401 000,00	401 000,00	401 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 700,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	321 421,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 881 531,60	0,00	7 215 010,00	7 215 010,00	7 215 010,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	230 015,00	230 015,00	230 015,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 526 000,00	0,00	2 068 800,00	2 068 800,00	2 068 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 526 000,00	0,00	2 298 815,00	2 298 815,00	2 298 815,00
TOTAL		9 407 531,60	0,00	9 513 825,00	9 513 825,00	9 513 825,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 513 825,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 579 510,00	0,00	9 341 825,00	9 341 825,00	9 341 825,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 579 510,00	0,00	9 341 825,00	9 341 825,00	9 341 825,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 579 510,00	0,00	9 341 825,00	9 341 825,00	9 341 825,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	635 000,00	0,00	172 000,00	172 000,00	172 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		635 000,00	0,00	172 000,00	172 000,00	172 000,00
TOTAL		8 214 510,00	0,00	9 513 825,00	9 513 825,00	9 513 825,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 513 825,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 126 815,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00
21	Immobilisations corporelles	566 328,73	93 447,08	675 000,00	675 000,00	768 447,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 781 817,09	1 920 864,69	13 627 416,85	13 627 416,85	15 548 281,54
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 348 145,82	2 015 911,77	14 302 416,85	14 302 416,85	16 318 328,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	100 722,00	100 722,00	100 722,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 504 300,00	0,00	1 278 000,00	1 278 000,00	1 278 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 704 300,00	0,00	1 378 722,00	1 378 722,00	1 378 722,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 052 445,82	2 015 911,77	15 681 138,85	15 681 138,85	17 697 050,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	635 000,00		172 000,00	172 000,00	172 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	635 000,00		172 000,00	172 000,00	172 000,00
	TOTAL	10 687 445,82	2 015 911,77	15 853 138,85	15 853 138,85	17 869 050,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 433 017,75
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 302 068,37
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 230 200,00	911 341,04	2 800 000,00	2 800 000,00	3 711 341,04
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 342 100,00	0,00	11 449 982,62	11 449 982,62	11 449 982,62
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 572 300,00	911 341,04	14 249 982,62	14 249 982,62	15 161 323,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	368 372,86	0,00	1 841 929,71	1 841 929,71	1 841 929,71
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	368 372,86	0,00	1 841 929,71	1 841 929,71	1 841 929,71
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 940 672,86	911 341,04	16 091 912,33	16 091 912,33	17 003 253,37
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		230 015,00	230 015,00	230 015,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 526 000,00		2 068 800,00	2 068 800,00	2 068 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 526 000,00		2 298 815,00	2 298 815,00	2 298 815,00
	TOTAL	9 466 672,86	911 341,04	18 390 727,33	18 390 727,33	19 302 068,37

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 302 068,37
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 126 815,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 614 010,00		4 614 010,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 940 000,00		1 940 000,00
014	Atténuations de produits	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00		100 000,00
66	Charges financières	401 000,00	0,00	401 000,00
67	Charges exceptionnelles	110 000,00	0,00	110 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 068 800,00	2 068 800,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		230 015,00	230 015,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 215 010,00	2 298 815,00	9 513 825,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 513 825,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	100 722,00	172 000,00	272 722,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 278 000,00	0,00	1 278 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 600,00	0,00	1 600,00
21	Immobilisations corporelles (6)	768 447,08	0,00	768 447,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	15 548 281,54	0,00	15 548 281,54
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		17 697 050,62	172 000,00	17 869 050,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 433 017,75
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 302 068,37
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 341 825,00		9 341 825,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	172 000,00	172 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		9 341 825,00	172 000,00	9 513 825,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 513 825,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 711 341,04	0,00	3 711 341,04
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 449 982,62	0,00	11 449 982,62
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 068 800,00	2 068 800,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		230 015,00	230 015,00
Recettes d'investissement – Total		15 161 323,66	2 298 815,00	17 460 138,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 841 929,71
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 302 068,37
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 171 000,00	4 614 010,00	4 614 010,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6062	Produits de traitement	100 000,00	120 000,00	120 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	4 000,00	4 000,00
6066	Carburants	24 000,00	72 000,00	72 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	15 000,00	15 000,00
611	Sous-traitance générale	1 230 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
6135	Locations mobilières	65 000,00	80 000,00	80 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	250 000,00	250 000,00	250 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	935 000,00	1 005 000,00	1 005 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	170 000,00	170 000,00	170 000,00
6161	Multirisques	20 000,00	38 910,00	38 910,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	70 000,00	70 000,00
618	Divers	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6237	Publications	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	45 000,00	50 000,00	50 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	100,00	100,00
6287	Remboursements de frais	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6288	Autres	19 000,00	30 000,00	30 000,00
63512	Taxes foncières	500,00	500,00	500,00
6356	Redevances occupat° domaine public	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6378	Autres taxes et redevances	20 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	965 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	950 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	60 700,00	100 000,00	100 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	50 000,00	50 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	60 700,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 246 700,00	6 704 010,00	6 704 010,00
66	Charges financières (b) (8)	309 710,00	401 000,00	401 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	291 453,59	351 000,00	351 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	18 256,41	50 000,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 700,00	110 000,00	110 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 700,00	80 000,00	80 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	321 421,60	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 881 531,60	7 215 010,00	7 215 010,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	230 015,00	230 015,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 526 000,00	2 068 800,00	2 068 800,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 526 000,00	2 068 800,00	2 068 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 526 000,00	2 298 815,00	2 298 815,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 526 000,00	2 298 815,00	2 298 815,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 407 531,60	9 513 825,00	9 513 825,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

MAUGES COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			9 513 825,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	50 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 579 510,00	9 341 825,00	9 341 825,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 650 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00
7071	Compteurs	1 194 510,00	1 211 825,00	1 211 825,00
7087	Remboursement de frais	735 000,00	630 000,00	630 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 579 510,00	9 341 825,00	9 341 825,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 579 510,00	9 341 825,00	9 341 825,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	635 000,00	172 000,00	172 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	635 000,00	172 000,00	172 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		635 000,00	172 000,00	172 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 214 510,00	9 513 825,00	9 513 825,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 513 825,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	566 328,73	675 000,00	675 000,00
2111	Terrains nus	19 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	5 050,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	316 289,30	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	175 989,43	160 000,00	160 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	465 000,00	465 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	50 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 781 817,09	13 627 416,85	13 627 416,85
2312	Terrains	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	3 771 520,30	5 166 024,01	5 166 024,01
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 960 296,79	8 411 392,84	8 411 392,84
Total des dépenses d'équipement		8 348 145,82	14 302 416,85	14 302 416,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	100 722,00	100 722,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	100 722,00	100 722,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 504 300,00	1 278 000,00	1 278 000,00
1641	Emprunts en euros	1 211 300,00	961 000,00	961 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	141 000,00	165 000,00	165 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	152 000,00	152 000,00	152 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 704 300,00	1 378 722,00	1 378 722,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 052 445,82	15 681 138,85	15 681 138,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	635 000,00	172 000,00	172 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	635 000,00	172 000,00	172 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	172 000,00	172 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	635 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		635 000,00	172 000,00	172 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 687 445,82	15 853 138,85	15 853 138,85

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 015 911,77
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 433 017,75
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 302 068,37
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 230 200,00	2 800 000,00	2 800 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	2 230 200,00	2 800 000,00	2 800 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 342 100,00	11 449 982,62	11 449 982,62
1641	Emprunts en euros	3 342 100,00	11 449 982,62	11 449 982,62
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 572 300,00	14 249 982,62	14 249 982,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	368 372,86	1 841 929,71	1 841 929,71
1068	Autres réserves	368 372,86	1 841 929,71	1 841 929,71
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		368 372,86	1 841 929,71	1 841 929,71
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 940 672,86	16 091 912,33	16 091 912,33
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	230 015,00	230 015,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 526 000,00	2 068 800,00	2 068 800,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 526 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	68 800,00	68 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 526 000,00	2 298 815,00	2 298 815,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 526 000,00	2 298 815,00	2 298 815,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 466 672,86	18 390 727,33	18 390 727,33

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	911 341,04
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 302 068,37
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
	22/01/2020	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
	01/07/2020	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
	19/08/2020	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00	700 000,00
	28/08/2020	800 000,00	800 000,00	0,00	0,00	800 000,00
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 058 885,94									
1641 Emprunts en euros (total)					18 171 042,94									
00019766373	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	29/05/2007		25/03/2008	110 000,00	F		4,530	4,533		A	X Echéance constante		A-1
00019767174	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	29/07/2007		25/03/2008	100 000,00	F		4,040	4,742		A	P		A-1
00063568743	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	18/12/2009		15/04/2010	100 000,00	F		4,020	4,168		T	P		A-1
00069493882	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	15/11/2010		02/03/2011	110 000,00	F		3,260	3,310		A	P		A-1
00070786804	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	30/12/2010		15/05/2011	45 000,00	F		3,410	3,459		T	P		A-1
00071040196	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	30/12/2010		15/06/2011	45 000,00	R		1,790	0,034		T	P		A-1
00088270870	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	10/04/2013		15/09/2013	250 000,00	F		3,680	3,678		A	P		A-1
0528461	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	01/12/2003		01/01/2004	40 000,00	F		2,460	2,383		A	X Echéance constante		A-1
0616654	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	04/01/2005		25/07/2005	400 000,00	F		3,900	3,819		T	X Echéance constante		A-1
066360E / 14445	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	25/11/2009		31/12/2019	691 889,87	F		0,760	0,897		T	X Echéance constante		A-1
0677686	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	18/11/2005		15/04/2006	200 000,00	F		3,650	3,888		A	X Echéance constante		A-1
10000388926	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	05/10/2016		15/02/2017	243 130,00	F		3,080	3,115		T	X Echéance constante		A-1
10000443634	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	20/02/2017		15/05/2017	857 709,00	F		2,580	2,626		T	X Echéance constante		A-1
10000518069	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	19/06/2017		15/09/2017	880 000,00	F		2,510	2,591		T	X Echéance constante		A-1
10000518076	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	19/06/2017		15/09/2017	550 500,00	F		2,480	2,700		T	X Echéance constante		A-1
10000698671	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	20/12/2017		15/04/2018	700 000,00	F		1,350	1,442		T	C		A-1

MAUGES COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10000857390	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	15/06/2018		15/09/2018	500 000,00	F		1,450	1,458		T	C		A-1
10000917053	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	11/07/2018		15/12/2018	1 200 000,00	F		1,420	1,541		T	X Echéance constante		A-1
10002202682	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	23/12/2021		17/04/2022	3 962 336,03	F		1,490	1,652		T	X Echéance constante		A-1
102183945100020312708	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	06/10/2015		25/01/2016	300 000,00	F		1,480	1,491		T	X Echéance constante		A-1
10278 39451 000203127 04	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	27/05/2017		05/07/2017	890 000,00	F		1,300	1,473		T	C		A-1
10278 39451 00020312709	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	05/12/2003		16/03/2004	400 000,00	F		4,250	4,250		T	C		A-1
1027839451000 20312706	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	19/11/2003		29/02/2020	70 000,00	F		4,300	0,833		T	X Echéance constante		A-1
1212135	CAISSE DES DEPOTS DFE	18/01/2012		01/02/2013	145 438,00	F		4,510	5,076		A	X Echéance constante		A-1
1231594	CAISSE DE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/10/2012		01/11/2013	100 000,00	F		4,420	4,308		A	X Echéance constante		A-1
158293954100020095610	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	15/03/2011		25/04/2012	83 000,00	F		4,450	4,450		A	X Echéance constante		A-1
1767784 J	Société CREDIT FONCIER DE FRANCE	16/07/2008		30/01/2009	500 000,00	F		5,220	2,619		T	X Division Echeance Constante		A-1
18966	SA SOCIETE GENERALE	31/03/2003		17/07/2003	125 000,00	F		4,300	4,373		T	X Echéance constante		A-1
20092912	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	12/07/2002		22/10/2002	90 000,00	F		5,240	5,344		T	X Echéance constante		A-1
3518441168	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	11/05/2016		31/05/2016	42 334,77	F		4,580	5,024		T	X Echéance constante		A-1
3945 000203055 15	Société CREDIT MUTUEL ANJOU	10/10/2013		05/11/2013	220 000,00	F		2,750	1,112		T	X Echéance constante		A-1
4347870	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	21/10/2014		15/02/2016	123 500,00	F		2,860	2,554		T	C		A-1
507503	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/10/2007		01/02/2008	300 000,00	F		4,700	4,700		A	X Echéance constante		A-1
507634	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/12/2003		01/04/2015	76 536,17	F		4,400	4,496		T	X Echéance constante		A-1
508943	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/07/2008		01/01/2020	382 061,15	F		5,250	2,382		A	P		A-1
509291	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	24/12/2004		01/02/2020	165 840,28	F		3,560	0,943		T	X Echéance progressive		A-1
555411	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	09/04/2004		25/07/2015	80 000,00	R	EURIBOR 3 mois	0,090	0,009		T	X Echéance constante		A-1

MAUGES COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
6897258	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	16/02/2006		25/03/2006	189 085,00	F		3,510	3,559		T	X Echéance constante		A-1
70002656777	Agence CREDIT AGRICOLE DE L ANJOU ET DU MAINE	14/01/2005		15/04/2016	63 289,67	F		4,530	1,451		T	X Echéance constante		A-1
7233034	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	25/09/2007		25/01/2008	50 000,00	F		4,900	4,903		A	X Echéance constante		A-1
7651331	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	25/02/2010		25/02/2011	217 975,94	F		3,810	3,812		A	P		A-1
8140605	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	20/03/2012		25/06/2012	300 000,00	F		5,400	5,512		T	X Echéance constante		A-1
850400380	SA CAISSE EPARGNE PAYS DE LA LOIRE	20/07/2004		25/03/2020	30 811,17	F		3,890	0,747		T	X Echéance constante		A-1
CP0752	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	08/01/2020		03/03/2020	122 830,26	F		0,000	1,171		T	X Echéance constante		A-1
MHP 532914	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/02/2020		01/02/2020	143 620,55	R		0,520	0,437		T	P		A-1
MIN211372	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2019		05/02/2020	249 472,33	V		0,000	0,119		T	X Echéance constante		A-1
MON097654	DEXIA CREDIT LOCAL	01/01/2019		01/03/2020	9 060,58	F		4,760	8,244		A	X Echéance constante		A-1
MON510095EUR001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2007		01/03/2008	100 000,00	F		4,740	4,743		A	P		A-1
MON531455EUR/0532836/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/07/2008		01/01/2009	500 000,00	F		5,160	5,261		T	X Echéance constante		A-1
MON531456 EUR/0532837/001	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/10/1998		01/03/2020	175 346,37	F		5,280	6,158		T	X Echéance constante		A-1
MON531457	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/05/2016		01/05/2016	53 076,00	R		4,750	5,325		T	P		A-1
MON532915	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/03/2008		01/02/2020	108 909,85	F		4,690	5,223		T	X Echéance constante		A-1
MPH532913	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/02/2020		01/02/2020	778 289,95	R		0,852	0,345		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					2 887 843,00									
CO5239 / LT080309	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	15/07/2008		15/07/2009	430 000,00	F		5,160	5,166		A	X Echéance constante		A-1
D0003743	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	24/10/2007		15/01/2008	150 000,00	V		4,140	3,143		T	C		A-1

MAUGES COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
LT060336	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	26/09/2006		15/06/2008	1 750 000,00	F		2,737	2,537		A	C		A-1
LT070049	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	30/03/2007		15/10/2020	418 253,00	F		4,400	3,101		A	X Echéance constante		A-1
LT079066	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTISMENT BANK	23/03/2007		15/10/2020	139 590,00	F		0,000	15,951		A	X Echéance constante		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 345 478,74									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					2 345 478,74									
070509501	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	16/12/2009		30/06/2013	694 210,22	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
082005004702	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	18/08/2005		30/09/2008	91 771,80	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
110410702	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	29/01/2015		31/01/2015	399 356,00	F		0,000	0,709		A	X Echéance constante		A-1
130098501	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	30/10/2014		15/12/2014	128 870,00	F		0,000	0,777		A	X Echéance constante		A-1
130489001	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	01/02/2016		31/05/2019	260 721,57	F		0,000	0,595		A	X Echéance constante		A-1
140049601	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	14/09/2015		31/10/2016	438 870,93	F		0,000	0,723		A	X Echéance constante		A-1
140140001	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	03/07/2014		30/11/2020	89 838,99	F		0,000	0,436		A	X Echéance constante		A-1
15034001	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	04/01/2017		31/05/2020	157 547,33	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
2005050052	Etablissement AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	04/10/2005		31/01/2007	84 291,90	F		0,000	0,682		A	X Echéance constante		A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

MAUGES COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					23 404 364,68									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		10 097 638,48					1 618 728,11	419 209,00	0,00	81 413,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 921 412,48					1 475 852,24	254 918,32	0,00	66 434,49
00019766373		0,00	A-1	74 869,42	15,17	F		4,533	3 287,45	3 391,58	0,00	2 486,04
00019767174		0,00	A-1	8 556,87	0,17	F		4,742	8 556,87	345,70	0,00	0,00
00063568743		0,00	A-1	27 018,32	3,00	F		4,168	7 942,52	967,40	0,00	161,89
00069493882		0,00	A-1	33 860,83	3,17	F		3,310	8 062,31	1 103,86	0,00	698,52
00070786804		0,00	A-1	15 151,78	4,08	F		3,459	3 371,00	473,88	0,00	51,33
00071040196		0,00	A-1	13 245,51	4,17	R		0,034	3 066,19	19,36	0,00	0,71
00088270870		0,00	A-1	113 449,07	5,67	F		3,678	17 250,89	4 174,93	0,00	1 042,36
0528461		0,00	A-1	4 940,42	1,92	F		2,383	2 439,87	0,00	0,00	0,00
0616654		0,00	A-1	70 905,15	2,25	F		3,819	27 539,37	2 365,79	0,00	310,07
066360E / 14445		0,00	A-1	626 575,72	17,92	F		0,897	33 030,90	4 729,62	0,00	12,70
0677686		0,00	A-1	91 267,48	8,25	F		3,888	8 748,57	3 331,26	0,00	2 141,82
10000388926		0,00	A-1	74 871,60	1,83	F		3,115	36 861,51	1 883,01	0,00	149,59
10000443634		0,00	A-1	477 703,92	5,08	F		2,626	86 089,08	11 496,32	0,00	1 291,03
10000518069		0,00	A-1	629 987,68	9,42	F		2,591	59 485,95	15 255,69	0,00	636,43
10000518076		0,00	A-1	254 285,73	3,42	F		2,700	70 421,95	5 654,73	0,00	202,66
10000698671		0,00	A-1	568 750,00	16,00	F		1,442	35 000,00	7 500,94	0,00	1 521,19
10000857390		0,00	A-1	412 500,00	16,42	F		1,458	25 000,00	5 845,31	0,00	249,72
10000917053		0,00	A-1	1 027 391,28	16,67	F		1,541	54 730,10	14 298,38	0,00	613,86
10002202682		0,00	A-1	0,00	9,00	F		1,652	493 003,59	42 447,22	0,00	10 625,79
102183945100020312708		0,00	A-1	187 910,70	8,75	F		1,491	19 666,61	2 672,27	0,00	456,50
10278 39451 000203127 04		0,00	A-1	712 000,00	15,75	F		1,473	44 500,00	9 039,06	0,00	2 072,96
10278 39451 00020312709		0,00	A-1	112 000,00	6,92	F		4,250	16 000,00	4 505,00	0,00	170,00
1027839451000 20312706		0,00	A-1	9 982,93	1,83	F		0,833	4 884,55	351,21	0,00	20,10
1212135		0,00	A-1	69 874,83	5,08	F		5,076	10 400,25	3 151,35	0,00	2 458,78
1231594		0,00	A-1	47 886,69	5,83	F		4,308	7 143,65	2 116,59	0,00	300,14

MAUGES COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
158293954100020095610		0,00	A-1	33 858,36	4,25	F		4,450	6 195,20	1 506,70	0,00	841,19
1767784 J		0,00	A-1	430 861,27	26,75	F		2,619	7 622,72	22 341,74	0,00	3 743,54
18966		0,00	A-1	13 511,33	1,25	F		4,373	8 911,02	438,58	0,00	40,66
20092912		0,00	A-1	5 326,66	0,50	F		5,344	5 326,66	140,16	0,00	0,00
3518441168		0,00	A-1	9 941,17	1,33	F		5,024	6 551,46	343,86	0,00	13,67
3945 000203055 15		0,00	A-1	114 510,61	6,83	F		1,112	15 044,86	2 994,78	0,00	425,49
4347870		0,00	A-1	84 500,00	12,83	F		2,554	6 500,00	2 347,00	0,00	285,05
507503		0,00	A-1	115 615,17	5,08	F		4,700	17 126,25	5 433,91	0,00	4 243,23
507634		0,00	A-1	22 045,34	2,00	F		4,496	9 530,59	814,17	0,00	137,66
508943		0,00	A-1	357 015,03	16,00	F		2,382	13 517,66	18 743,29	0,00	18 033,61
509291		0,00	A-1	139 426,11	8,33	F		0,943	14 029,24	4 777,85	0,00	744,02
555411		0,00	A-1	11 923,46	2,25	R	EURIBOR 3 mois	0,009	4 694,66	0,00	0,00	0,00
6897258		0,00	A-1	51 895,80	4,17	F		3,559	11 526,63	1 670,93	0,00	23,62
70002656777		0,00	A-1	51 411,16	15,00	F		1,451	2 398,53	2 288,55	0,00	468,73
7233034		0,00	A-1	28 413,89	10,00	F		4,903	2 010,50	1 392,28	0,00	1 207,52
7651331		0,00	A-1	22 127,47	0,08	F		3,812	22 127,47	843,01	0,00	0,00
8140605		0,00	A-1	192 843,56	10,17	F		5,512	14 499,02	10 123,22	0,00	160,51
850400380		0,00	A-1	6 736,65	0,42	F		0,747	6 736,65	98,43	0,00	0,00
CP0752		0,00	A-1	80 106,69	3,67	F		1,171	21 361,80	400,53	0,00	0,00
MHP 532914		0,00	A-1	91 964,30	3,08	R		0,437	27 201,89	207,76	0,00	27,63
MIN211372		0,00	A-1	149 214,17	3,33	V		0,119	49 499,04	0,00	0,00	0,00
MON097654		0,00	A-1	4 740,79	1,17	F		8,244	2 315,31	225,66	0,00	96,21
MON510095EUR001		0,00	A-1	56 196,96	10,17	F		4,743	4 009,69	2 663,74	0,00	2 061,40
MON531455EUR/0532836/001		0,00	A-1	430 070,21	26,75	F		5,261	7 561,72	22 046,88	0,00	5 450,36
MON531456 EUR/0532837/001		0,00	A-1	23 900,09	1,92	F		6,158	11 636,90	1 034,02	0,00	53,96
MON531457		0,00	A-1	4 846,63	0,33	R		5,325	4 846,63	87,77	0,00	0,00
MON532915		0,00	A-1	75 934,52	3,83	F		5,223	17 677,31	3 253,45	0,00	455,38
MPH532913		0,00	A-1	647 489,15	8,08	R		0,345	68 909,65	1 579,59	0,00	246,86
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 176 226,00					142 875,87	164 290,68	0,00	14 979,32
CO5239 / LT080309		0,00	A-1	201 900,00	6,50	F		5,166	24 676,87	10 418,04	0,00	4 216,73
D0003743		0,00	A-1	66 000,00	20,50	V		3,143	6 000,00	0,00	0,00	523,79
LT060336		0,00	A-1	550 000,00	10,42	F		2,537	50 000,00	15 051,85	0,00	7 449,91
LT070049		0,00	A-1	309 806,00	15,75	F		3,101	13 679,00	138 820,79	0,00	2 788,89

MAUGES COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
LT079066		0,00	A-1	48 520,00	0,75	F		15,951	48 520,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 319 938,44					151 613,68	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 319 938,44					151 613,68	0,00	0,00	0,00
070509501		0,00	A-1	272 896,41	6,42	F		0,000	47 876,57	0,00	0,00	0,00
082005004702		0,00	A-1	6 118,12	0,67	F		0,000	6 118,12	0,00	0,00	0,00
110410702		0,00	A-1	243 163,44	9,00	F		0,709	24 316,34	0,00	0,00	0,00
130098501		0,00	A-1	64 606,85	7,00	F		0,777	8 075,85	0,00	0,00	0,00
130489001		0,00	A-1	223 429,01	13,33	F		0,595	15 959,22	0,00	0,00	0,00
140049601		0,00	A-1	281 470,10	9,75	F		0,723	28 147,01	0,00	0,00	0,00
140140001		0,00	A-1	78 760,26	13,83	F		0,436	5 625,73	0,00	0,00	0,00
15034001		0,00	A-1	138 255,33	13,33	F		0,000	9 875,38	0,00	0,00	0,00
2005050052		0,00	A-1	11 238,92	1,00	F		0,682	5 619,46	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 417 576,92					1 770 341,79	419 209,00	0,00	81 413,81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	67	0	0	0	0
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	11 417 576,92	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	19-01-2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement aménagement bâtiment installation électrique et tél	20	19/01/2022
L	Aménagement protection captage d'eau	10	19/01/2022
L	Bacs collecte des déchets	15	19/01/2022
L	Bâtiment léger, abris	10	19/01/2022
L	Camions et véhicules industriels / d'exploitation	10	19/01/2022
L	Coffre-fort	20	19/01/2022
L	Compteurs eau	12	19/01/2022
L	Construction bâtiments administratifs et rénovation	30	19/01/2022
L	frais de recherche et développement	5	19/01/2022
L	Frais d'étude et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	19/01/2022
L	Frais d'études documents d'urbanismes	10	19/01/2022
L	Gros équipements/matériels associé au génie civil	15	19/01/2022
L	Locaux caractère industriel technique construction en rénovation	20	19/01/2022
L	Logiciel et matériel informatique	3	19/01/2022
L	Matériel bureau électrique électronique reprographie	5	19/01/2022
L	Matériel pour réseau ./ ouvrage eau et assainissement, pompes...	10	19/01/2022
L	Mobilier	10	19/01/2022
L	Petit matériel réseau/ouvrages, appareils mesure, métrologie	5	19/01/2022
L	Plantations, agencements aménagements terrains	15	19/01/2022
L	Remorques	5	19/01/2022
L	Réseaux d'assainissement et d'eau potable	50	19/01/2022
L	Station d'épuration, usine eau potable, bassins et réservoirs	40	19/01/2022
L	Travaux d'équipement barrages	15	19/01/2022
L	Voitures	5	19/01/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 450 000,00	I 1 450 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 278 000,00	1 278 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	961 000,00	961 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	165 000,00	165 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	152 000,00	152 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		172 000,00	172 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	172 000,00	172 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 450 000,00	2 015 911,77	1 433 017,75	4 898 929,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 298 815,00	2 298 815,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 298 815,00	2 298 815,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	2 000 000,00	2 000 000,00
28182	Matériel de transport	68 800,00	68 800,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	230 015,00	230 015,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 298 815,00	911 341,04	0,00	1 841 929,71	5 052 085,75

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 898 929,52
Ressources propres disponibles	IV	5 052 085,75
Solde	V = IV – II (6)	153 156,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
1	16 900 000,00	0,00	16 900 000,00	0,00	4 720 000,00	12 180 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,08	0,00	2,08	1,80	0,28	2,08
Adjoints administratifs	C	1,30	0,00	1,30	1,30	0,00	1,30
Rédacteur		0,00	0,00	0,00	0,00	0,28	0,28
Rédacteurs	B	0,78	0,00	0,78	0,50	0,00	0,50
FILIERE TECHNIQUE (c)		26,45	0,00	26,45	26,20	0,25	26,45
Adjoints techniques	C	20,90	0,00	20,90	20,90	0,00	20,90
Agents de maîtrise	C	1,55	0,00	1,55	1,55	0,00	1,55
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,25	0,25
Ingénieurs	A	0,80	0,00	0,80	0,55	0,00	0,55
Techniciens	B	3,20	0,00	3,20	3,20	0,00	3,20
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		28,53	0,00	28,53	28,00	0,53	28,53

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	390	0,00	A Article 3-3-2°	CDI
Rédacteur		ADM	343	0,00	A Article 3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	343	0,00	A Article 3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 17/03/2022

Présenté par (1) Le Président, Didier HUCHON,

A Beaupreau-En-Mauges le 23/03/2022

(1) Le Président, Didier HUCHON,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Beaupreau-En-Mauges, le 23/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUBIN FRANCK	
BARBEAU CHRISTELLE	
BAUBRY CLAIRE	
BENOIST YANNICK	
BESNARD JEAN	
BIDET ENON SOPHIE	
BILLET ISABELLE	
BLOCQUAUX CORINNE	
BODEREAU ANNE RACHEL	
BONNIN CELINE	
BRAUD ANNICK	
BRAY ALINE	
BRIAND BENOIT	
BRIN CATHERINE	
CASSIN PASCAL	
CESBRON RICHARD	
COLINEAU THERESE	
COURPAT PHILIPPE	
DA SILVA FERREIRA VALERIE	
DENECHERE MARIE ANGE	
DOUGE CHRISTOPHE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DUPONT WILLY	
FAUCHEUX SONIA	
GAILLARD GENEVIEVE	
GOURDON CHANTAL	
HAIE ISABELLE	
HUCHON DIDIER	
JARRY DANIELLE	
JOLIVET CHRISTOPHE	
LE GAL MARIE	
LEBERT BRIGITTE	
LEBREC THIERRY	
LEBRUN REGIS	
LERAY MATHIEU	
LESERVOISIER GUYLENE	
MARNE SYLVIE	
MARTIN HERVE	
MONTAILLER CLAUDIE	
MOREAU NADEGE	
MOUY OLIVIER	
NERRIERE PAUL	
PELE LUC	
PIOU SERGE	
PITON GILLES	
PRIMITIF JACQUES	
RAIMBAULT DENIS	
ROLLIN HUGUES	
SAUVESTRE DIDIER	
SEMLER COLLERY YANN	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, Didier HUCHON, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Beaupreau-En-Mauges,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.